



LES PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS DE LA CUD



dkbus.com [f](#) [t](#)



5 place de la Gare
Dunkerque

03 28 59 00 78

dkbus.com [f](#) [t](#)

l'appli DK'BUS



Conception et réalisation : MarineCom

LES + DU SERVICE Parkàvélos

- Abris automatisés et sécurisés (vidéo protection)
- Service gratuit
- Accessible 24h/24 et 7j/7



Afin d'encourager et faciliter la pratique du vélo sur le territoire de l'agglomération Dunkerquoise, la Communauté urbaine de Dunkerque met en place les parcs à vélos sécurisés.

Ce service gratuit est destiné à mettre en sécurité et à l'abri des intempéries votre vélo personnel. Pour vos déplacements professionnels, loisirs, ou shopping n'hésitez plus et optez pour le vélo !

Les 16 lignes du réseau peuvent compléter votre trajet.



COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Afin de garantir la sécurité du stationnement, une inscription gratuite est nécessaire pour accéder au service. Pour cela, présentez-vous à l'Espace DK'Bus, 5 place de la Gare à Dunkerque (muni de votre pièce d'identité) ou rendez-vous sur www.dkbus.com (inscription à distance).

Une fois inscrit, vos droits pourront être mis sur une carte Pass Pass délivrée gratuitement en agence. Si vous disposez déjà d'une carte Pass Pass, merci de le préciser lors de votre inscription.

COMMENT ACCÉDER AUX PARCS À VÉLOS ?

Pour accéder aux parcs à vélos,
rien de plus simple !

Il suffit de badger à l'entrée du local avec votre carte Pass Pass.

Vous êtes responsable de votre vélo,
merci de l'attacher au point d'ancrage
prévu à cet effet avec un antivol « solide type U ».

Les abris automatisés « Parkàvélos »
sont contrôlés par un système d'accès gratuit,
seuls les vélos
de dimension
« classique » sont
acceptés (les vélos
type tandem, cargo...
ne peuvent être
stationnés en raison
de leur dimension).



LOCALISATION DES PARCS À VÉLOS



À partir de ces parcs à vélos, vous pouvez compléter votre trajet avec les lignes du réseau DK'BUS :

